

# Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

<b>Auteur :</b> - Stéphane Valat	<b>Destinataires :</b>  <b>Copies :</b>	- Direction Générale des Services  - Marie Mellac - Lionel Larré
-------------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------

<b>Nombre de membre présents</b>	<b>16</b>
<b>Nombre de membres représentés</b>	<b>16</b>

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 21/10/2021,
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention relative aux formations permettant l'accès aux études de santé de l'Université de Bordeaux,
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité la convention UBM-Università degli Studi di Padova : double diplôme de master en Archéométrie,
4. La CFVU a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la commission FSDIE du 18 novembre 2021 relatif aux demandes de subventions associatives et individuelles,
5. La CFVU a donné par 31 voix pour et 1 abstention, un avis favorable aux nouveaux statuts de la Commission Vie Étudiante,
6. La CFVU a approuvé par 28 voix pour et 4 abstentions, l'ouverture à la rentrée 2022 du parcours « didactique de l'espagnol » de la mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales et la fermeture progressive du MEEF espagnol,
7. La CFVU a donné par 20 voix pour et 12 abstentions, un avis favorable aux capacités d'accueil en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle,
8. La CFVU a donné par 20 voix pour et 12 abstentions, un avis favorable aux capacités d'accueil de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de licence et de licence professionnelle,
9. La CFVU a approuvé par 31 voix pour et 1 abstention, les attendus locaux des formations de 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle,
10. La CFVU a approuvé par 20 voix pour et 12 abstentions, les critères généraux d'examen des vœux des formations de 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle (hors BUT),
11. La CFVU a donné, par 20 voix pour et 12 abstentions, un avis favorable aux capacités d'accueil en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle,
12. La CFVU a approuvé à l'unanimité, les attendus des formations de 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle,
13. La CFVU a approuvé par 20 voix pour et 12 abstentions, les modalités d'admission et critères généraux d'examen des vœux des formations de 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle,
14. La CFVU a été informée de la mise à jour de la Lettre de mission des directeurs d'études,
15. La CFVU a été informée des rapports d'évaluation de l'IUT.

Pessac, le 29/11/2021.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Lionel Larré

*Signé*